



LETTRE D'INFOS N° 5

FRANCE SERVICES

Avril 2024

ACTUALITÉS



DÉCLARATION DES REVENUS 2023

Le service de déclaration des revenus 2023 sur le site impots.gouv.fr ouvrira **le 11 avril** prochain.



CHEQUE ENERGIE 2024

Versé **entre le 2 avril et le 15 mai** (en fonction des départements).

Accordé automatiquement une fois par an, selon la situation familiale et les ressources du foyer.

Montant entre 48 et 277 euros.

Aucune démarche à faire, le chèque sera automatiquement envoyé à la dernière adresse enregistrée par l'administration fiscale.

AGENDA

LUN 8 AVR

Permanence France Services à Plozévet

De 14h à 17h à la résidence La Trinité à Plozévet - sur RDV

ZOOM SUR ...

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un conciliateur de justice intervient depuis fin janvier sur le territoire du Haut Pays Bigouden, à Plonéour-Lanvern.

La conciliation permet de trouver **une solution à votre litige** grâce à l'intervention d'un professionnel du droit. Le conciliateur a pour mission de trouver une solution amiable à votre conflit.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Les permanences ont lieu en mairie de Plonéour-Lanvern, le vendredi matin de 9h à 12h, tous les quinze jours, sur rendez-vous N° Tél : 02.98.82.66.00.